

Le tribunal civil de l'arrondissement avait été rétabli, M. Claude Guérin en fut le président et M. Jean-Baptiste Lardon, commissaire du gouvernement.

1804. — Saint-Etienne avait salué avec enthousiasme l'avènement de Napoléon. Le commandant de la garde nationale de cette ville, M. Jourjon-Robert, fut envoyé pour assister au couronnement de l'empereur.

L'administration municipale se composait alors de M. Gabriel Fyard, ancien officier d'artillerie, maire, et de MM. Michel Piégay et Saint-Thiolière-Dutreuil, adjoints, qui s'occupèrent activement de liquider un arriéré de dettes assez considérable. *Les ressources de la commune étaient à cette époque très bornées. En 1805, ses dépenses s'étant élevées à 53,000 f. et ses revenus n'ayant été que de 48,202* il y eut un déficit de 4,798 qu'il fallut combler par la vente de quelques propriétés de la ville.

L'octroi municipal avait été établi. Mis d'abord en régie, il fut ensuite affermé. Il rapporta la même année 37,675 fr. ; mais en 1804, les revenus augmentèrent sensiblement, l'octroi seul figura pour une somme double de celle de l'année précédente. Cet accroissement était dû à l'activité des travaux dans les diverses branches de l'industrie et aux soins de l'administration.

A cette époque, la ville s'étendait d'orient en occident sur une longueur de 15 à 1,800 mètres, mais n'en comprenait pas plus de 400 du nord au midi, ayant même à l'une de ses extrémités, la rue Saint-André, longue d'environ 150 mètres, qui n'avait des maisons que d'un seul côté. La vente des propriétés de main-morte, principalement des couvents de Sainte-

métrique ; travail ingrat, mais intéressant, qu'ont continué, de nos jours M. Godefin, géomètre en chef du cadastre, et M. Favre, conducteur des ponts et chaussées, dans des tableaux très ingénieux. Voir le *Bul. ind. de l'arrondissement de Saint Etienne*, tome 18, p. 162.